



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

tarifs réduits

Question écrite n° 93555

## Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann interroge Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur les recommandations émises par le défenseur des droits dans son rapport annuel d'activité 2015 quant à la délivrance des cartes de familles nombreuses de la SNCF. Dans sa décision n° 2014-091 du 29 août 2014, le défenseur des droits a recommandé à la ministre d'élargir les critères d'octroi de la carte « Familles nombreuses » aux deux parents des familles comptant des enfants en résidence alternée. Dans le cadre du suivi de cette décision, un courrier d'injonction a été adressé en février 2015 au ministère qui a indiqué que la remise à plat du dispositif était en cours pour être effective début 2016. Aussi, il souhaiterait connaître les dispositions prises en la matière par le Gouvernement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 93555

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** Environnement, énergie et mer

**Ministère attributaire :** Transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 février 2016](#), page 1518

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)